

---

# *L'avenir du fédéralisme canadien*

---

par l'hon. Jean J. Charest, député

L'échec de l'Accord du lac Meech a marqué un point tournant dans l'évolution du fédéralisme au Canada. Nous étions arrivés à une croisée des chemins et devions emprunter l'une de deux voies : celle du lac Meech ou bien une voie différente et inconnue. Nous avons opté pour le second choix (ou plutôt l'a-t-on fait pour nous). Le moins qu'on puisse dire, c'est que le chemin sur lequel nous nous trouvons maintenant est parsemé d'obstacles et mène vers une destination incertaine. Au cours de notre entretien d'aujourd'hui, je voudrais vous parler de ce que je crois voir à l'horizon, le long de ce chemin suivi par un pays qui a remis en question sa propre existence.

Ce que je vois en regardant du côté du Québec, c'est un fort consensus qui mène le Québec et les Québécois dans une seule direction, celle d'un gouvernement plus autonome. La question qui se pose au Québec est une question de degré, l'indépendance totale représentant la limite extrême.

En regardant ailleurs qu'au Québec, je n'arrive pas vraiment à avoir une image claire du reste du pays. À ma connaissance, il n'existe pas de consensus dans le reste du Canada. Je n'ai pas l'impression qu'en dehors du Québec, les gens ont une idée précise du but vers lequel ils voudraient voir leur pays se diriger. Cette absence de consensus s'explique. Ce que nous appelons le Canada anglais constitue non pas un tout homogène, mais un mélange très divers de régions, de provinces, de territoires et de situations économiques.

Toutefois, certaines tendances sont faciles à discerner. Pour simplifier, je crois qu'on peut dire, sans trop risquer de se tromper, que les trois provinces les plus à l'ouest du Canada – Colombie-Britannique, Alberta et Saskatchewan – ont tendance à prendre position en faveur d'une fédération plus décentralisée. Les autres provinces, y compris l'Ontario, ont pour la plupart adopté des positions qui sont essentiellement des variantes sur le thème d'une fédération centralisée.

Bref, depuis l'échec de l'Accord du lac Meech, nous avons, d'une part, le Québec qui s'en va dans une direction et, d'autre, le reste du Canada qui se dirige dans plusieurs directions.

---

*Jean J. Charest est député de Sherbrooke à la Chambre des communes. En 1990, il a présidé le Comité spécial chargé d'étudier la résolution d'accompagnement de l'Accord du Lac Meech. Le présent article reprend les idées qu'il a développées dans un discours prononcé au Groupe canadien d'étude des questions parlementaires.*

Il importe, je crois, de souligner que toutes les hypothèses sont permises dans ce contexte. Cela signifie que le Québec cherchera certainement à réaliser ses aspirations, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.

Je crois d'ailleurs qu'aucune option ne devrait être interdite. Nous devons les envisager toutes car c'est le seul moyen de tenir le débat complet dont nous avons besoin pour que le pays puisse survivre et redevenir une réalité concrète pour tous ses habitants.

Tout en faisant ces observations, je dois en même temps noter que depuis plus de 25 ans, c'est-à-dire depuis que la Commission royale Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme a déposé son rapport, nous avons considéré notre existence en tant que pays surtout sous l'aspect des relations entre francophones et anglophones, sans jamais trouver les solutions définitives que nous cherchions. Durant la même période, cependant, notre pays a continué à mûrir et à changer. Notre population s'est enrichie de gens venant de toutes les régions du monde et s'est transformée en une société pluraliste et multi-ethnique. Plus récemment nous avons été témoins de l'affirmation des peuples autochtones qui sont à la recherche dans notre pays d'une place qui leur revient de droit.

Ces nouvelles réalités ont ajouté à la complexité de notre existence nationale. Il ne suffit plus de considérer notre pays sous l'angle des relations entre francophones et anglophones. Nous devons maintenant tenir compte, entre autres facteurs, de notre diversité culturelle et de l'héritage de nos Premières nations. Et, comme vous le savez bien, tout examen sérieux de l'avenir du Canada doit également tenir compte du sentiment d'aliénation ressenti par la population de l'Ouest canadien. Nous devons dorénavant prendre tous ces facteurs en considération en examinant les institutions fédérales.

Certaines de ces différences sont en fait ce qui nous distingue d'une façon fondamentale des autres pays. Aux États-Unis, par exemple, il existe un lien qui se définit de la même façon entre chaque citoyen et son pays, qui s'exprime notamment par une histoire commune, des idéaux partagés et des droits qui se définissent de la même façon pour tout le monde.

Le Canada est très différent. Ainsi, le Québec a une histoire différente, des symboles différents et une perception différente des droits individuels et collectifs. Il en est de même des autochtones canadiens. L'Ouest a son propre ensemble de caractéristiques distinctives. Par exemple, la réalité de l'Alberta est très différente de celle de la Nouvelle-Écosse, tout comme le Sud de l'Ontario est très différent du Yukon.

Pour beaucoup de Canadiens, les institutions fédérales ne reflètent pas adéquatement nos différences. Dans le Canada que nous chercherons peut-être à créer pour demain, nous devons tenir compte de nos particularités et y adapter les institutions fédérales. Mais nous devons aussi aller plus loin, en exploitant la diversité à notre avantage et en veillant à ce que tous les citoyens puissent se retrouver dans la mythologie canadienne.

Nous pourrions envisager, par exemple, d'affecter un certain nombre de sièges aux autochtones du Canada, tant à la Chambre des communes que dans les assemblées législatives provinciales et territoriales. Cela se fait dans l'État du Maine et ailleurs dans le monde, ce qui permet aux autochtones de faire connaître leurs préoccupations et leurs problèmes avant qu'ils n'atteignent des proportions de crise.

Nous devons non seulement nous adapter, non seulement nous montrer sensibles aux préoccupations et aux aspirations légitimes, mais aussi faire preuve de créativité. Nous ne devons nous fixer aucune limite quant à la façon de recréer le Canada. Nous devons être prêts à poser toutes les questions pertinentes et à examiner toutes les réponses viables.

Nous savons que la Commission Bélanger-Campeau doit déposer son rapport en mars 1991. Quelques mois plus tard, le 1<sup>er</sup> juillet 1991, la Commission Spicer déposera le sien. Ces deux rapports ainsi que ceux que produiront d'autres provinces auront pour effet d'obliger tous les Canadiens à participer à un grand débat collectif, au terme duquel nous saurons si le Canada pourra ou non continuer à exister dans sa forme actuelle.

Je voudrais parler très clairement de ce qui est en jeu. Il s'agit de l'existence même du Canada que nous connaissons. Il ne suffira pas de replâtrer le système actuel. Nous sommes bien au-delà du concept de ce qu'on a appelé autrefois le « fédéralisme renouvelé ». Les Canadiens doivent se préparer à ce qui, d'une façon ou d'une autre, constituera une refonte radicale de l'ensemble de la structure canadienne de gouvernement.

Je m'attends à ce que ce débat porte sur tous les aspects de la vie canadienne, à ce que chaque coin du pays y participe et à ce que chaque Canadien soit touché par le sérieux de la discussion, par la passion avec laquelle les points de vue seront exprimés et par l'importance du résultat final.

Les Canadiens qui s'intéressent à l'avenir du pays doivent activement rechercher, définir et promouvoir les dénominateurs communs à mettre en valeur comme base pour édifier le pays. Quelques-uns de ces dénominateurs communs sont relativement faciles à reconnaître. Premièrement, il y a la géographie. Quelles que soient les structures politiques que nous établirons, nous serons toujours voisins et devons toujours coexister. Les constitutions ne régissent pas en soi les relations sociales et économiques qui existent du simple fait qu'on vit ensemble.

Deuxièmement, notre histoire a constamment été dominée par un trait commun : le rejet de l'option américaine. Au Québec et ailleurs, les Canadiens ne veulent pas faire partie des États-Unis. Les politiciens fédéraux ne savent d'ailleurs que trop bien que les relations du Canada avec son voisin du Sud font l'objet d'une attention et d'un débat constants.

Troisièmement, nous avons admis la diversité et en avons tenu compte dans nos structures politiques. C'est exactement en cela que consiste un régime fédéral : s'adapter à la diversité. Cependant, dans notre fédération, cette volonté est plutôt passive. L'avenir nous imposera une expression plus dynamique de notre diversité. Le génie de l'Accord du lac Meech était qu'il reconnaissait les caractéristiques distinctives du Québec, les inscrivait dans la constitution nationale et établissait donc un pont, un lien fondamental entre le Québec et le reste du Canada.

Quatrièmement, les Canadiens veulent que le gouvernement assume un rôle particulier dans la prestation de certains services à la population. Notre régime d'assurance-maladie en représente l'exemple parfait. Je crois que les Canadiens veulent que cela se poursuive dans beaucoup de domaines d'intérêt national.

J'ai nommé quatre dénominateurs communs ; et il en existe d'autres. Cependant, en examinant nos traits communs, je dois aussi insister sur le fait que les Canadiens doivent reconnaître et accepter tout un ensemble de tendances globales qui se répercuteront sur les décisions et les choix ultimes que nous aurons à faire. La force des tendances mondiales qui se sont récemment manifestées, notamment l'explosion du domaine des communications, le déclin du rôle des superpuissances et l'émergence de puissances moyennes comme le Canada, pourrait avoir un effet décisif sur le débat concernant notre avenir. À mon avis, ces tendances constitueront un élément positif pour ceux qui veulent que le Canada subsiste dans le cadre d'un nouvel arrangement.

Notre nouveau défi, aujourd'hui, est de concevoir un fédéralisme authentiquement canadien qui reflète la diversité de notre pays. Nous pouvons édifier un Canada qui tienne compte des aspirations régionales, des différences linguistiques et culturelles et des préoccupations de tous les Canadiens, quels qu'ils soient. Nous avons besoin d'institutions fédérales qui reflètent à la fois les valeurs communes qui nous distinguent comme Canadiens et les caractéristiques régionales que nous chérissons et que nous pouvons préserver, promouvoir et développer au sein du Canada.

Je ne m'inquiète pas de savoir si nous pouvons le faire, je me demande plutôt si nous avons la volonté d'entreprendre cette grande oeuvre. Les Québécois réfléchissent sérieusement à la structure du Canada depuis plus de trente ans. Est-ce que le reste du pays est prêt à envisager un nouveau fédéralisme ? Est-ce que le reste du pays est prêt à donner une chance au Canada ?\*